



ÉVALUATION DES STOCKS DE PÉTONCLES (*PLACOPECTEN MAGELLANICUS* ET *CHLAMYS ISLANDICA*) DES EAUX CÔTIÈRES DU QUÉBEC EN 2025

CONTEXTE

Le secteur de la Gestion des Pêches de Pêches et Océans Canada (MPO) a demandé un avis scientifique sur l'état des stocks de pétoncles des eaux côtières du Québec (unités de gestion 15 à 20).

Le présent rapport d'avis scientifique sur les pêches découle de l'examen par les pairs du 17 au 18 mars 2026 sur l'Évaluation des stocks de pétoncles (*Placopecten magellanicus* et *Chlamys islandica*) des eaux côtières du Québec en 2025. Toute autre publication découlant de cette réunion sera publiée, lorsqu'elle sera disponible, sur le [calendrier des avis scientifiques de Pêches et Océans Canada \(MPO\)](#).

AVIS SCIENTIFIQUES

État du stock

- En 2025, l'indicateur de l'état du stock de la zone 20A est supérieur au point de référence supérieur (PRS) proposé et situe le stock dans la zone saine de l'approche de précaution (AP).
- En 2025, les indicateurs de l'état des stocks des zones 16E et 16F sont inférieurs à leur point de référence limite (PRL) avec des probabilités très élevées, ce qui place ces stocks dans la zone critique de l'AP.
- En l'absence de points de référence, l'état des stocks est incertain pour les zones 15, 16A1, 16A2, 16B, 16C, 16D, 16G, 16H, 16I, 17A1, 17A2, 18A, 18B1, 18B2, 18C, 18D, 19A, 20B, 20C, 20E et 20F.

Tendances

- L'indicateur de l'état du stock de la zone 20A est en augmentation depuis 2021 et atteint actuellement des valeurs comparables à celles observées au début de l'exploitation vers la fin des années 1960.
- Les densités de pétoncles géants de la zone 20A des classes de tailles 85-99 mm et 70-84 mm sont élevées et près des valeurs maximales historiques. Les densités de pétoncles géants plus petits que 70 mm sont à des valeurs faibles.
- Après des années de déclin, la biomasse des stocks des zones 16E et 16F atteint, depuis 2010, les valeurs les plus faibles des séries historiques et s'est maintenue à ces niveaux.
- L'abondance des pétoncles plus petits que 70 mm est à sa valeur la plus élevée depuis les années 1990 dans la zone 16E alors qu'elle demeure faible dans la zone 16F.
- L'absence de pêche ou le faible effort de pêche dans les autres zones ne permet pas de déterminer une tendance claire.

Considérations liées à l'écosystème et aux changements climatiques

- Le réchauffement des températures de surface et l'amincissement de la glace de mer modifient la dynamique écologique du golfe, influençant la survie larvaire, la croissance et la productivité des stocks de pétoncles, ainsi que la composition du phytoplancton. Ces impacts varient selon les régions, et les effets sur les juvéniles et adultes restent encore peu documentés.
- Des changements dans l'environnement du fond marin, associés à une acidification accrue et l'infestation par des polychètes foreurs, fragilisent les coquilles de pétoncles adultes et augmentent leurs coûts énergétiques de réparation. Cette vulnérabilité pourrait s'accroître avec le réchauffement, affectant potentiellement la survie et la reproduction, même si une certaine résilience a été observée dans certains secteurs.

Avis sur les stocks

- Le stock de la zone 20A est dans la zone saine de l'AP depuis 2022. De fortes abondances de pétoncles commerciaux et plus grands que 70 mm ont été observées sur tous les gisements dans le relevé 2024 et devraient être disponibles à la pêche en 2026. Selon les règles de décision de l'AP révisées en 2026, l'effort de pêche maximal autorisé pour 2026 est de 230 jours en mer.
- Les stocks des zones 16E et 16F demeurent dans la zone critique de l'AP depuis plus de 15 ans sans montrer de signes d'amélioration notable. Des projections indiquent que des prélèvements annuels inférieurs à 10 t dans la zone 16E et à 2 t dans la zone 16F permettrait l'augmentation de la biomasse, mais que les stocks demeureraient quand même dans la zone critique au cours des trois prochaines années.
- Le faible niveau d'exploitation dans les zones 15, 16A1, 16A2, 16I, 18A, 18B1, 19A et 20B au cours des dernières années ne permet pas de statuer sur l'état de la ressource dans ces zones.

Autres questions de gestion

- L'approche de conservation pour la gestion du stock de la zone 20A développée en 2010 a été révisée en 2026 et s'aligne maintenant avec le cadre décisionnel pour les pêches intégrant l'AP.
- La révision des règles de décision limite dorénavant l'effort maximum autorisé à 230 jours de pêche, tandis que les points de référence limite et supérieur ont été maintenus.

BASE DE L'ÉVALUATION

Détails de l'évaluation

L'année d'évaluation a été approuvée

L'approche d'évaluation de la zone 20A a été approuvée en 2010 (DFO 2010) et révisée en 2026 (Belley *et al.* en prép.). L'approche d'évaluation de la zone 16E a été approuvée en 2023 (DFO 2023, Belley *et al.* 2026) et celle de la zone 16F en 2024 (DFO 2025a).

Type d'évaluation

Évaluation complète

Date de l'évaluation la plus récente

1. Dernière évaluation complète : 2023 (DFO 2023).
2. Dernière mise à jour pour une année intermédiaire : 2025 (zone 20A, DFO 2025b).

Approche de l'évaluation

1. Grande catégorie : Fondée sur des indices
2. Catégorie spécifique : Modèle de production excédentaire (zones 16E et 16F) et fondée sur des indices (y compris les indices dépendants de la pêche et indépendants de la pêche)

Approche d'évaluation de l'écosystème et des changements climatiques

Les effets de l'écosystème sur le stock ont été évalués en dehors du modèle d'évaluation ou de l'indice du stock. Cette information indépendante a été utilisée qualitativement pour aider à contextualiser les résultats et fournir une évaluation des facteurs environnementaux qui influent sur l'état du stock. Les informations sur la biologie des pétoncles, leur écosystème, les conditions environnementales côtières et leur variation spatiale morphologique selon les paramètres océanographiques sont détaillées dans Belley *et al.* (en prép.), Dumas *et al.* (en prép.¹), et Couillard *et al.* (en prép.²). Les infestations parasitaires sont traitées dans Couillard *et al.* (en prép.³).

Hypothèse relative à la structure du stock

Les débarquements d'une zone de pêche sont constitués majoritairement d'une seule des deux espèces visées par le présent avis, soit le pétoncle géant dans les zones 18B1, 19A et 20 alors que le pétoncle d'Islande domine dans les autres zones.

Une étude génétique menée sur le pétoncle géant a démontré une faible variabilité génétique à l'échelle du golfe du Saint-Laurent, attribuable à une importante dispersion larvaire (Roy 2005). Cependant, les gisements de la Basse Côte-Nord se distinguent des autres, et présentent aussi des différences entre eux, ce qui suggère une rétention larvaire dans certaines baies.

Points de référence**Zone 20A**

- Point de référence limite (PRL) : 0,85 kg/h·m de la PUE commerciale
- Point de référence supérieur du stock (PRS) : 1,5 kg/h·m de la PUE commerciale
- Taux d'exploitation de référence (TER) : S.O.

¹ Dumas, J., Roy, V., and Galbraith, P.S. In preparation. Méthodologie et sommaire des conditions océanographiques physiques dans les régions côtières de l'estuaire et du nord du golfe du Saint-Laurent jusqu'en 2025. Rapp. tech. can. hydrogr. sci. océan. nnn : ix + nn p.

² Couillard, C.M., Gravel-Brunet, C., Maltais, D., Lavoie, D., Riche, O., Belley, R., Deslauriers, D. and Florea, A. In preparation. Large-scale variation in shell morphometry and structural investment of *Chlamys islandica* across environmental gradients in the Estuary and Gulf of St. Lawrence and Hudson Bay.

³ Couillard, C.M., Gravel-Brunet, C., Goodwin, C., Carr, C., Nadalini, J.-B. and Belley, R. In preparation. Impacts of two associated species of boring polychaetes, *Polydora websteri* and *Dipolydora concharum*, in wild sea scallop, *Placopecten magellanicus*, in the Southern Gulf of St. Lawrence.

- Point de référence cible (PRC) : S.O.

Zones 16E et 16F

- Point de référence limite (PRL) : 0,4 (40 %) de la biomasse au rendement maximal durable (B_{RMD})
- Point de référence supérieur du stock (PRS) : 0,8 (80 %) de la B_{RMD}
- Taux d'exploitation de référence (TER) : S.O.
- Point de référence cible (PRC) proposé : B_{RMD}

Autres zones

- Point de référence limite (PRL) : S.O.
- Point de référence supérieur du stock (PRS) : S.O.
- Taux d'exploitation de référence (TER) : S.O.
- Point de référence cible (PRC) : S.O.

Règle de contrôle des prises

La pêche dans la zone 20A est contrôlée par l'effort depuis 2007. Des règles de décision sont en place depuis 2010 (DFO 2010, Trottier *et al.* 2017) et ont été révisées en 2026 (Belley *et al.* en prép.) afin de déterminer annuellement l'effort de pêche autorisé dans la zone 20A. Cet effort est calculé à partir de l'indicateur primaire de l'état du stock, soit la prise par unité d'effort (PUE) moyenne annuelle provenant des journaux de bord des pêcheurs commerciaux, et des indicateurs secondaires, soit les indices de densité du pétoncle géant obtenus lors du plus récent relevé scientifique du MPO.

Il n'y a pas de règle de décision en place pour les autres zones pour déterminer les prélèvements ou l'effort de pêche.

Données

- Débarquements commerciaux et effort de pêche : 1965-2025 (données par secteur maritime) et 1987-2025 (données par zone de pêche)
- Relevé de recherche : 1987-2024 pour la zone 20A, 1990-2025 pour la zone 16E et 2004-2025 pour la zone 16F

ÉVALUATION

État du stock et tendances de la zone 20A

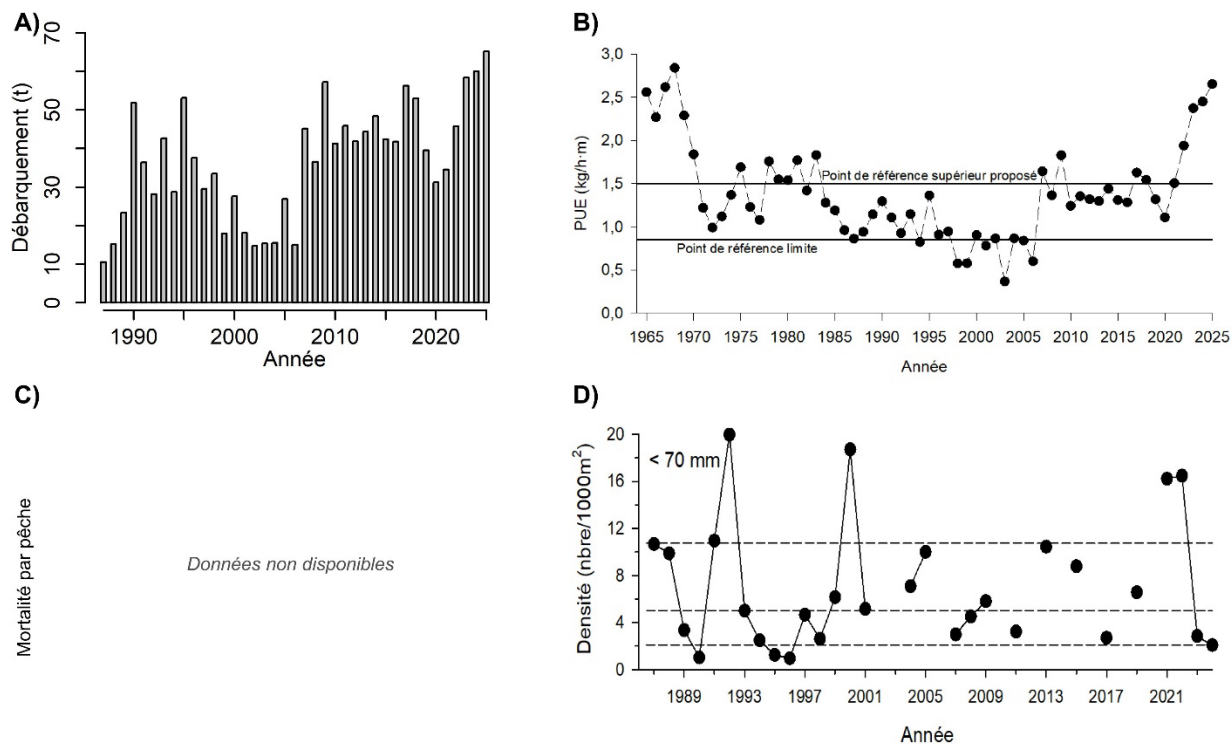


Figure 1. Zone 20A. (A) Débarquements annuels (t de muscles). (B) Prise par unité d'effort (PUE) annuelle de la pêche commerciale. (C) La mortalité par la pêche n'est pas disponible. (D) Indice de recrutement estimé à partir du relevé de recherche, exprimé en densité (nombre/1000 m²) de pétoncles plus petits que 70 mm. Les lignes pointillées représentent le 15e, 50e et 85e centile de la série 1987-2008.

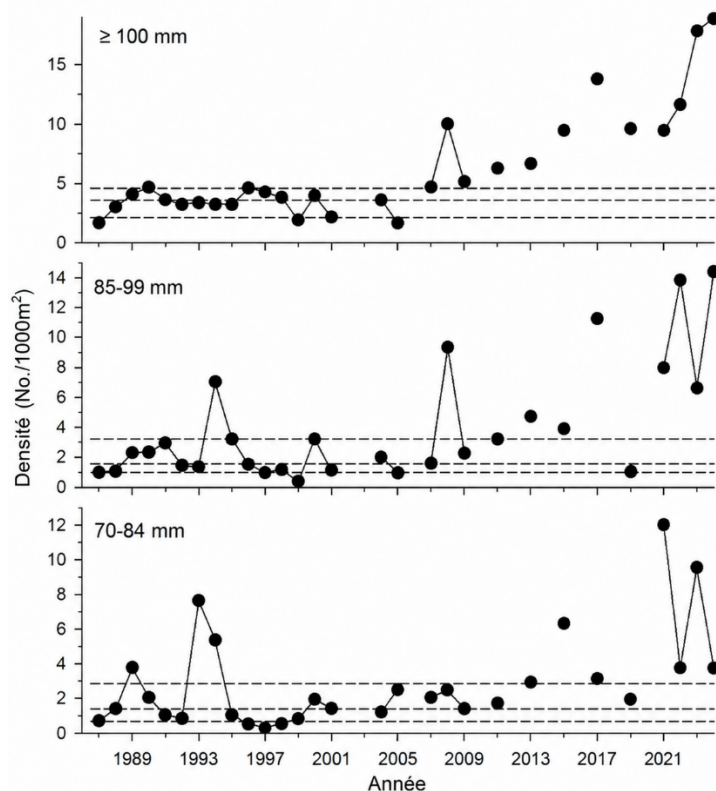


Figure 2. Densité de pétoncles géants par classe de taille lors des relevés de recherche dans la zone 20A. Les lignes pointillées représentent le 15e, 50e et 85e centile de la série 1987-2008.

Débarquements

Après avoir atteint un creux au début des années 2000, les débarquements ont augmenté et se sont stabilisés autour de 45 t entre 2007 et 2019. Depuis 2020, les débarquements sont en augmentation et ont atteint 65 t en 2025, soit la plus haute valeur depuis 1987 (Figure 1A).

Prise par unité d'effort (PUE)

La PUE a oscillé autour du PRS proposé entre 2007 et 2020, puis a connu une augmentation marquée par la suite. En 2025, elle a atteint 2,65 kg/h·m, soit une valeur bien au-dessus du PRS proposé et atteint des valeurs comparables à celles observées au début de l'exploitation à la fin des années 1960 (Figure 1B).

Recrutement

Le relevé de recherche de 2024 indique que les densités de pétoncles géants des classes de tailles 85-99 mm et 70-84 mm sont élevées et près des valeurs maximales historiques. Ces pétoncles devraient être recrutés à la pêche dans 1 et 2 ans, respectivement (Figure 2). Les densités de pétoncles plus petits que 70 mm sont cependant à des valeurs faibles et sous les 15^e centiles de la série de référence (1987-2008) (Figure 1D).

État actuel

La PUE est en augmentation depuis 2020 et se situe au-dessus du PRS proposé, ce qui place le stock dans la zone saine de l'AP.

État du stock et tendances de la zone 16E

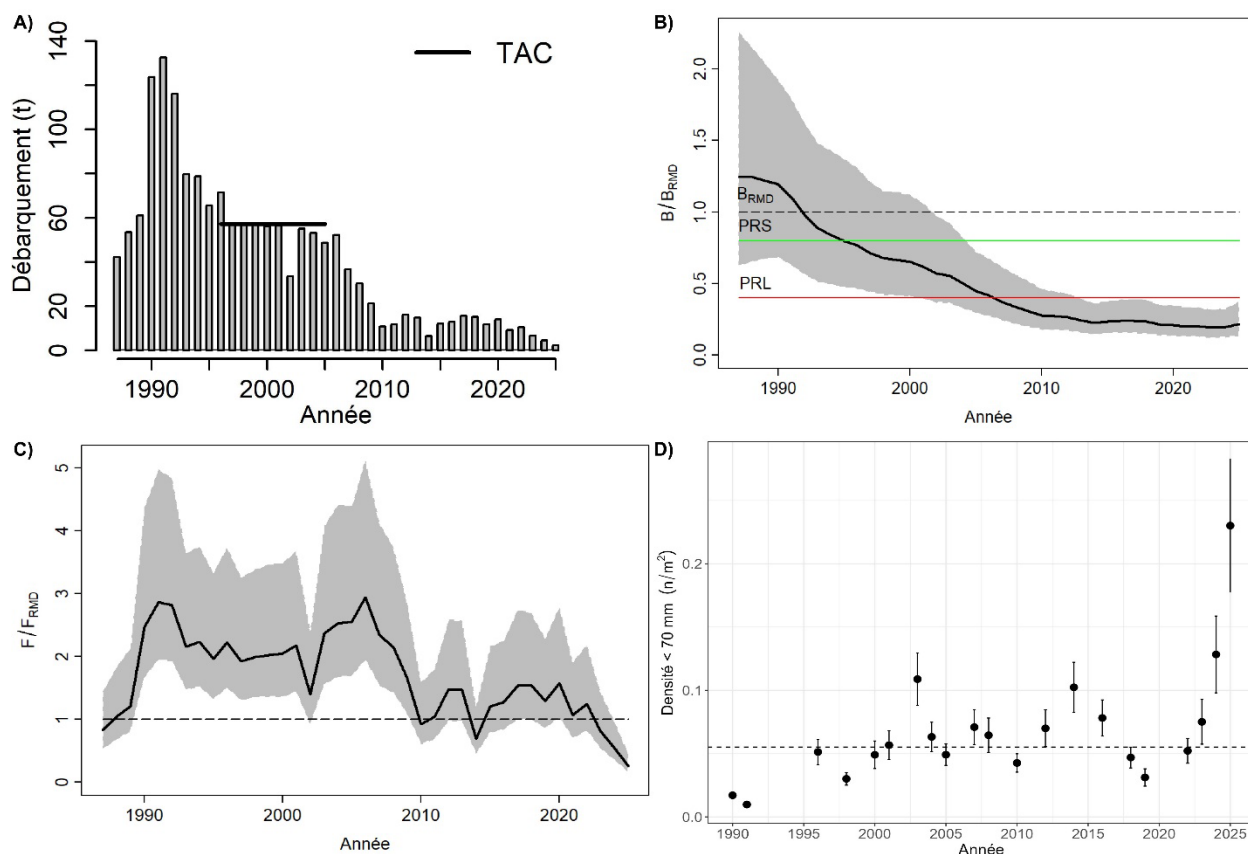


Figure 3. Zone 16E. (A) Débarquements annuels (t de muscles) et total autorisé des captures (TAC), (B) indicateur de l'état du stock (B/B_{RMD}), (C) taux d'exploitation relatif (F/F_{RMD}), (D) densité de pétoncles d'Islande plus petits que 70 mm. La ligne pointillée représente la moyenne de référence (1990-2022).

Débarquements

Les débarquements ont atteint un sommet de 133 t en 1991 et sont en diminution depuis. En 2025, ils ont atteint leur plus faible niveau depuis 1987, soit 2,3 t (Figure 3A).

Biomasse

La biomasse est en diminution depuis 1987 et demeure sous le PRL depuis 2007 (Figure 3B). En 2025, elle était estimée à 0,22 de la B_{RMD} , ce qui correspond à 55 % du PRL.

Taux d'exploitation

Le taux d'exploitation relatif est en diminution depuis 2020, atteignant en 2025 un niveau historiquement faible (Figure 3C).

Recrutement

La densité des pétoncles plus petits que 70 mm est en augmentation et se situe au-dessus de la moyenne de référence depuis 2023 (Figure 3D). En 2025, elle a atteint sa valeur la plus élevée depuis 1990. Ces petits pétoncles sont répandus dans toute la zone 16E.

État actuel

Malgré l'augmentation des densités de pétoncles plus petits que 70 mm observées dans le relevé de recherche depuis 2023, le stock demeure sous le PRL et se situe donc dans la zone critique de l'AP avec une probabilité de 98 %.

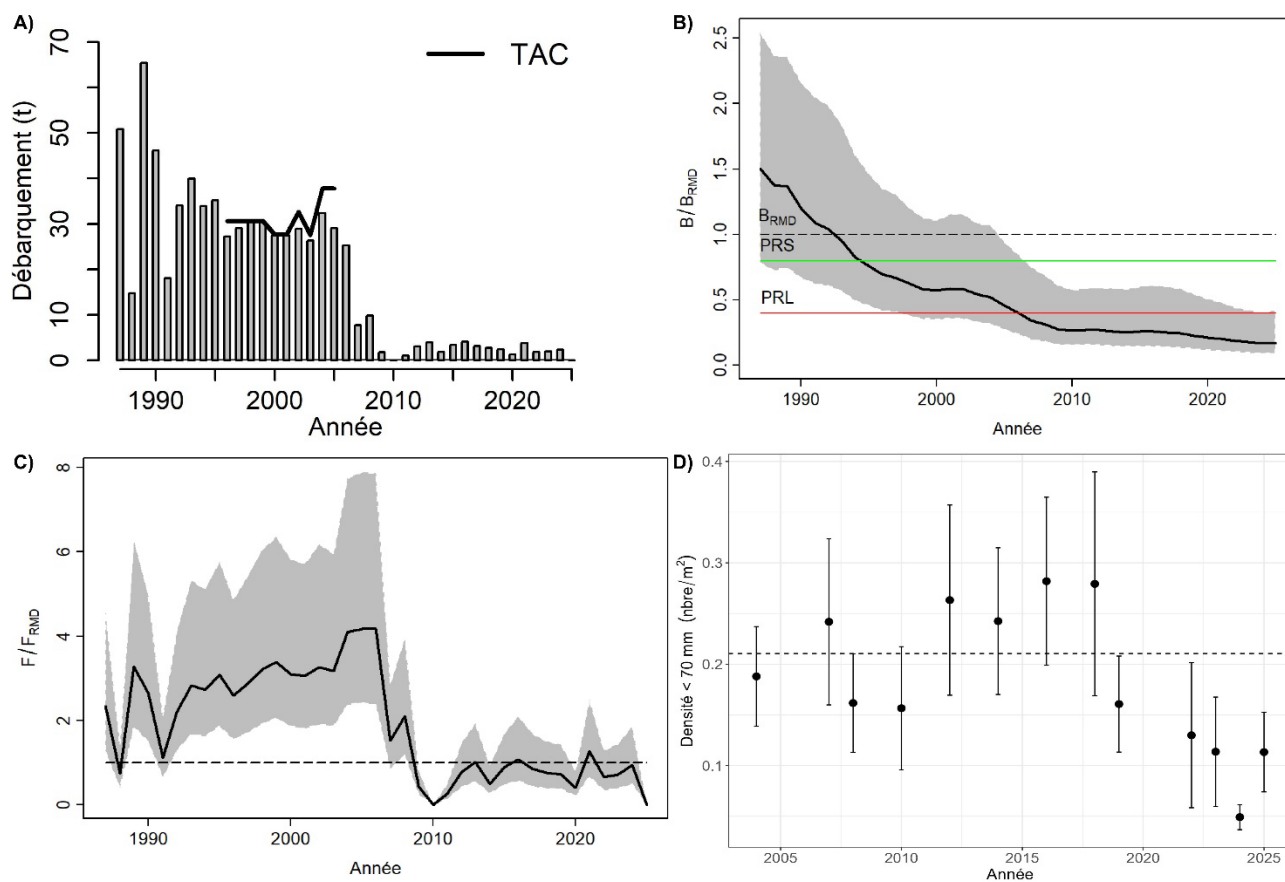
État du stock et tendances de la zone 16F

Figure 4. Zone 16F. (A) Débarquements annuels (t de muscles) et total autorisé des captures (TAC), (B) indicateur de l'état du stock (B/B_{RMD}), (C) taux d'exploitation relatif (F/F_{RMD}), (D) densité de pétoncles d'Islande plus petits que 70 mm. La ligne pointillée représente la moyenne de référence (1990-2022).

Débarquements

Les débarquements ont atteint un sommet de 65 t en 1989, puis ont diminué par la suite (Figure 4A). De 1992 à 2006, ils sont demeurés relativement stables, oscillant entre 25 et 40 t. Depuis 2007, ils n'ont jamais dépassé 10 t par année. En 2024, ils ont été de 2,39 t. Il n'y a pas eu de pêche en 2025.

Biomasse

La biomasse est en diminution depuis 1987 et demeure sous le PRL depuis 2007 (Figure 4B). En 2025, elle était estimée à 0,17 de la B_{RMD} , ce qui correspond à 43 % du PRL.

Taux d'exploitation

Le taux d'exploitation relatif est faible et stable depuis 2009 comparativement à la période précédente (Figure 4C). Il n'y a pas eu de pêche en 2025.

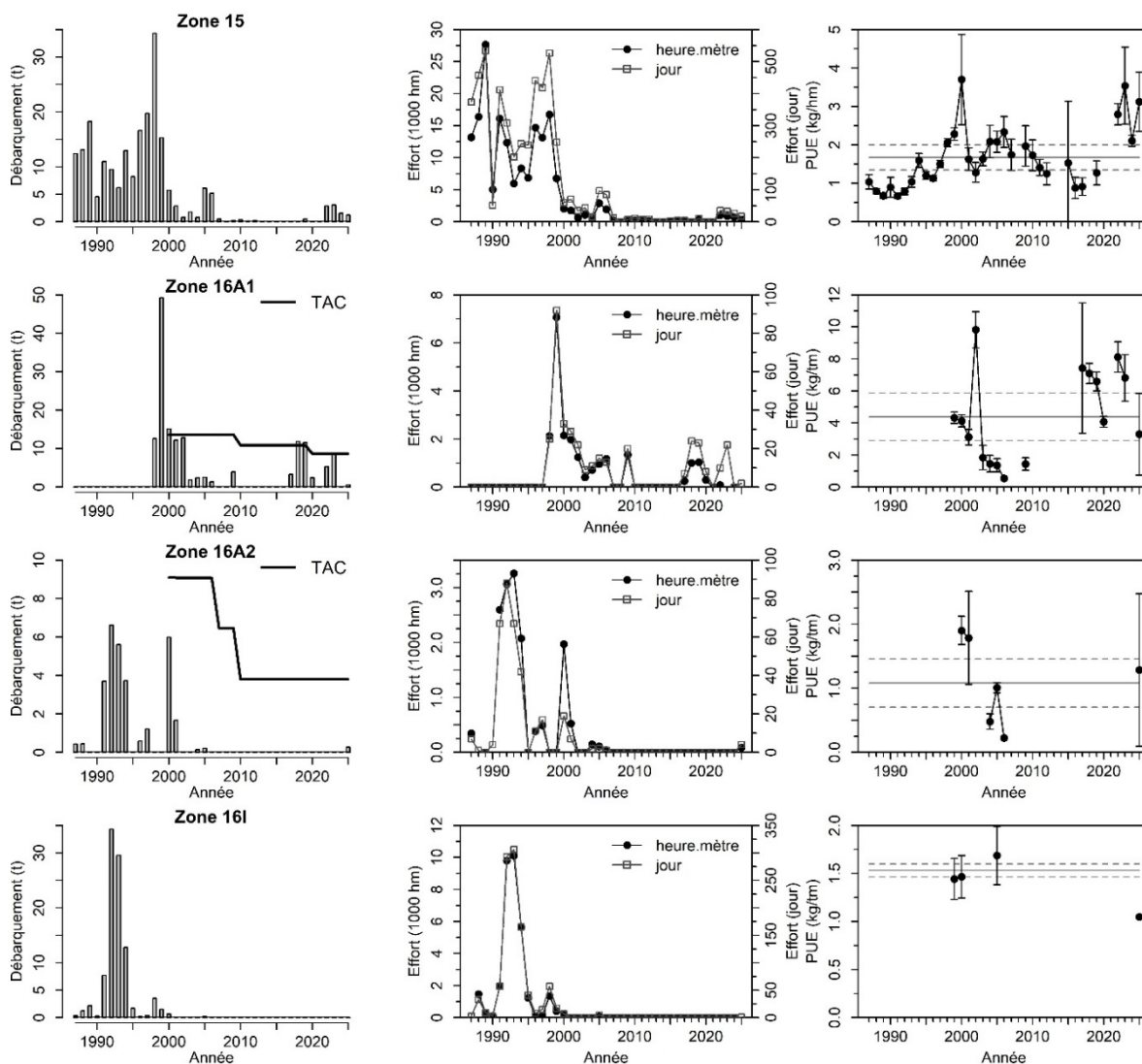
Recrutement

La densité des pétoncles d'Islande plus petits que 70 mm demeure faible et sous la moyenne de référence (1990-2022) depuis 2019 (Figure 4D).

État actuel

Bien que les débarquements soient à des niveaux historiquement bas depuis 2017, la densité de pétoncles plus petits que 70 mm ne montre toujours pas de signes d'amélioration. Le stock demeure sous le PRL et se situe donc dans la zone critique selon l'AP avec une probabilité de 97 %.

État du stock et tendances des zones 15, 16A1, 16A2, 16I, 18A, 18B1, 19A et 20B



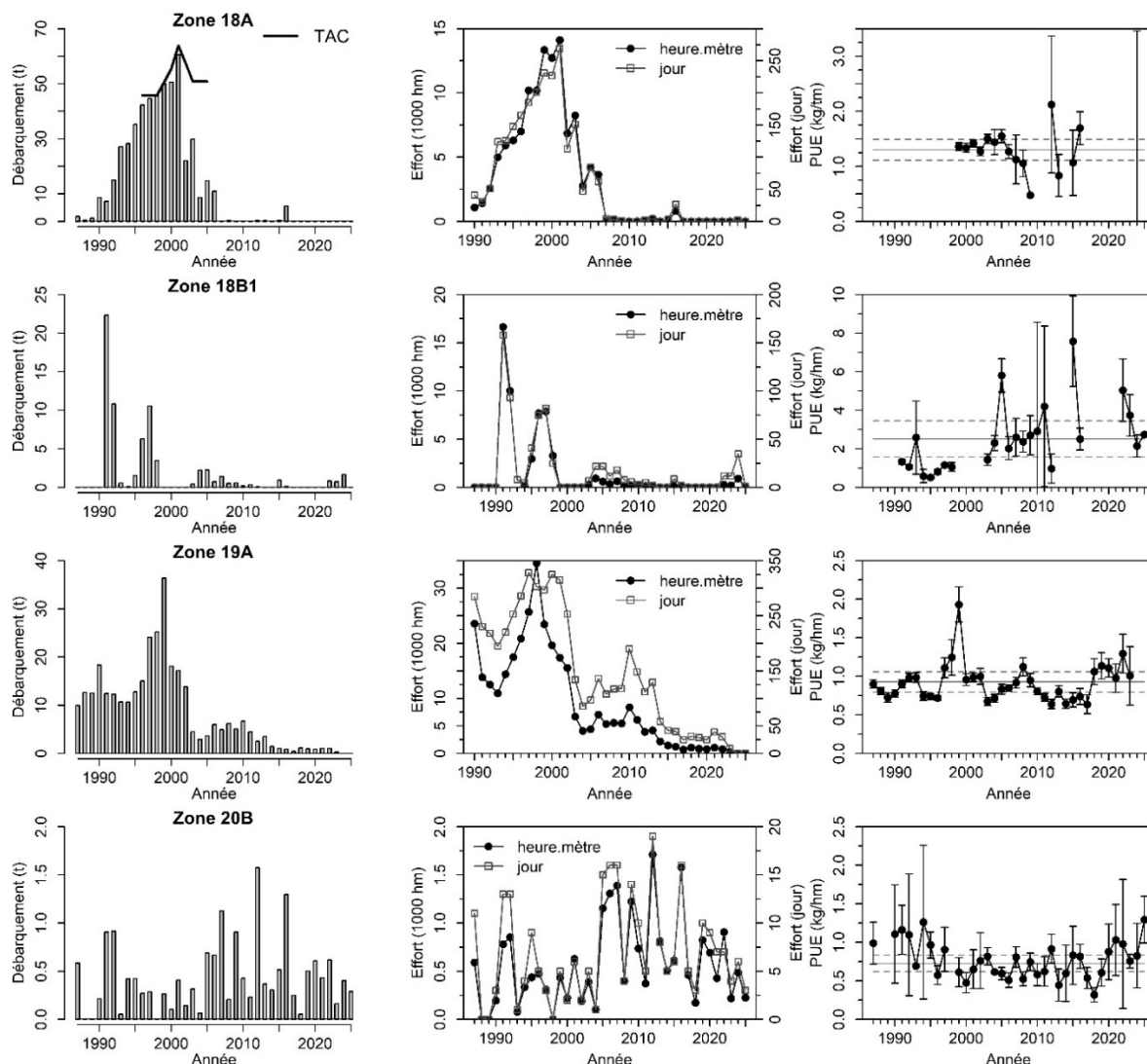


Figure 5. Zones 15, 16A1, 16A2, 16I, 18A, 18B1, 19A et 20B. *Panneaux de gauche : débarquements annuels (t de muscles) et total autorisé des captures (TAC), panneaux du centre : effort en heure·mètre et en jour de pêche. Panneaux de droite : prise par unité d'effort (PUE) annuelle de la pêche commerciale. La PUE des zones 15, 18B1, 19A et 20B est présentée en kg/h·m (h·m = heure·mètre) et celle des zones 16A1, 16A2, 16I et 18A est en kg/tm (tm = trait·mètre). Les lignes pleines horizontales représentent la moyenne de référence (1990-2022) et les lignes pointillées $\pm \frac{1}{2}$ écart-type.*

Débarquements

Les débarquements ont atteint un sommet entre les années 1990 et le début des années 2000 dans l'ensemble des zones à l'exception de la zone 20B où le pic des débarquements a eu lieu entre 2007 et 2016 (Figure 5). Les débarquements ont ensuite fortement diminué et sont devenus sporadiques dans la majorité des zones à l'exception des zones 15, 16A1 et 20B. Dans la zone 15, une augmentation des débarquements a été observée à partir de 2022 et les débarquements moyens des trois dernières années (2023-2025) s'élèvent à 1,95 t/an. Les débarquements de la zone 16A1 ont atteint près de 12 t en 2018 et 2019, mais ont diminué ensuite et étaient très faibles en 2024 et 2025. Finalement, dans la zone 20B, les débarquements des dernières années sont près de la moyenne.

Effort

L'effort de pêche dans chacune des zones suit la même tendance que les débarquements (Figure 5). L'effort de pêche a atteint un sommet entre les années 1990 et le début des années 2000. Il a ensuite fortement diminué et est devenu sporadique ou très faible dans la majorité des zones.

Prise par unité d'effort (PUE)

Les PUE ont varié selon les zones de pêche au cours des années (Figure 5). La PUE moyenne des trois dernières années (2023-2025) des zones 15, 16A1, 16A2, 18B1, 19A et 20B est supérieure à leur moyenne de référence (1992-2022) respective, tandis qu'elle est inférieure dans la zone 16I. La zone 18A n'a été pêchée qu'à deux reprises au cours des trois dernières années, soit en 2024, et la forte variabilité des rendements augmente l'incertitude de la PUE et ne permet pas d'en dégager une tendance.

État actuel

Les débarquements et l'effort de pêche des trois dernières années dans ces zones sont faibles relativement aux sommets atteints entre les années 1990 et le début des années 2000. Les PUE des trois dernières années sont généralement au-dessus ou près des moyennes historiques pour ces zones. Le faible niveau d'exploitation dans ces zones au cours des dernières années ne permet pas de statuer sur l'état de la ressource dans ces zones.

Historique des débarquements

Les débarquements ont fluctué depuis le début de la pêche en 1965. Ils ont atteint un sommet de 498 t en 1970 (Figure 6). Durant les années 1960 et 1970, ils provenaient principalement des Îles-de-la-Madeleine. Ils y ont ensuite diminué, tandis qu'ils augmentaient progressivement sur la Côte-Nord, qui est devenue la principale région contributrice de la province de la fin des années 1980 jusqu'en 2009. Depuis 2010, la majorité des débarquements du Québec proviennent de la zone 20A des Îles-de-la-Madeleine. Les débarquements totaux de ce secteur maritime sont en augmentation depuis 2021, atteignant 65,5 t en 2025, ce qui représente 92 % des débarquements du Québec (71,1 t).

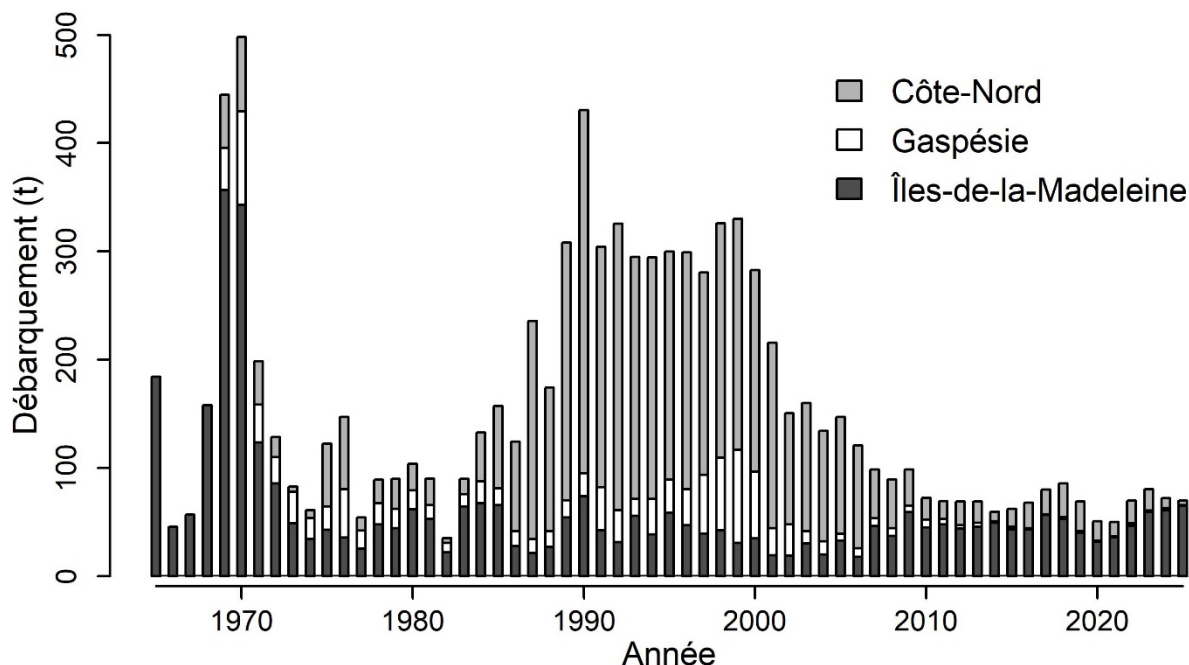


Figure 6. Débarquements totaux annuels (t) de la pêche commerciale de pétoncles par secteur maritime.

Considérations liées à l'écosystème et aux changements climatiques

Dans les dernières années, une hausse des températures de surface et un amincissement de la glace de mer ont été observés (Dumas *et al.* en prép.¹). L'augmentation des températures est marquée à l'automne en Minganie, alors qu'aux Îles-de-la-Madeleine, l'épaisseur de la glace diminue plus vite, toutes saisons confondues. Sur la Côte-Nord, le débit des rivières varie fortement d'une année à l'autre, sans tendance nette. Ces changements pourraient influencer la survie larvaire et la composition du phytoplancton. Si ces conditions affectent aussi le milieu benthique, elles pourraient avoir un impact sur le métabolisme, la croissance, l'état et la survie des juvéniles et des adultes. Cependant, leur effet sur la productivité des stocks reste peu documenté.

Les pétoncles des eaux côtières du Québec montrent une certaine résilience à des conditions corrosives, soutenue par les nutriments. Deux patrons coquille–environnement se dégagent : un gradient latitudinal (20A à 15), où les coquilles sont plus allongées et amincies vers le nord, ce qui reflète des conditions de croissance moins favorables, et un patron à mésoéchelle, caractérisé par un poids et une épaisseur accrus, attribuable à une acidification du fond dans les secteurs 19A et 16A1.

De nombreux pétoncles de 16A1 présentent de multiples couches à la marge, signe de fluctuations environnementales marquées (Couillard *et al.* en prép.²). Les pétoncles adultes de 19A et 20A sont infestés par des polychètes foreurs (*Polydora websteri*, *Dipolydora concharum*), qui fragilisent les valves et augmentent les coûts énergétiques de réparation. Le réchauffement pourrait accentuer ce risque (Couillard *et al.* en prép.³). Enfin, l'état des coquilles peut influencer la survie et l'allocation des ressources à la croissance et à la reproduction.

Avis sur les stocks

Le stock de la zone 20A est dans la zone saine de l'AP depuis 2022. De fortes abondances de pétoncles commerciaux et plus grands que 70 mm ont été observées sur tous les gisements

dans le relevé 2024 et devraient être disponibles à la pêche en 2026. Cependant, les faibles densités de pétoncles géants plus petits que 70 mm observées dans les relevés scientifiques en 2023 et 2024 n'indiquent pas de forts recrutements à la pêche à prévoir à moyen terme.

Les stocks des zones 16E et 16F demeurent dans la zone critique de l'AP depuis plus de 15 ans. Malgré le faible effort de pêche, on ne voit pas d'amélioration notable de ces stocks. Par contre, dans la zone 16E, des pétoncles plus petits que 70 mm ont été observés en forte abondance en 2025 sur plusieurs gisements. Afin de favoriser le recrutement à la pêche et l'amélioration de l'état du stock, il serait profitable de protéger les endroits où ces fortes abondances de petits pétoncles ont été observées.

Le faible niveau d'exploitation dans les zones 15, 16A1, 16A2, 16I, 18A, 18B1, 19A et 20B au cours des dernières années ne permet pas de statuer sur l'état de la ressource dans ces zones.

Règle de décision pour la zone 20A

La PUE moyenne des deux dernières années (2,45 kg/h·m en 2024 et de 2,65 kg/h·m en 2025 (Figure 1B) est supérieur au PRS proposé. Conformément aux règles de décision pour déterminer l'effort maximal autorisé (Figure 7), l'effort de pêche maximal préliminaire pour 2026, obtenu à partir de l'indicateur primaire, est de 230 jours. Le facteur d'ajustement de l'effort s'élève à + 2,5 %, calculé à partir de la moyenne des indicateurs secondaires (+10 % pour les classes de taille ≥ 100 mm, 85-99 mm et 70-84 mm, et -20 % pour la classe de taille < 70 mm). Selon les dispositions applicables en zone saine, la valeur retenue est de 230 jours, correspondant à la plus faible valeur entre l'effort de pêche préliminaire ajusté (235,75 jours) et la limite supérieure autorisée (230 jours). L'effort de pêche autorisé en 2026 sera déterminé par la Gestion des pêches.

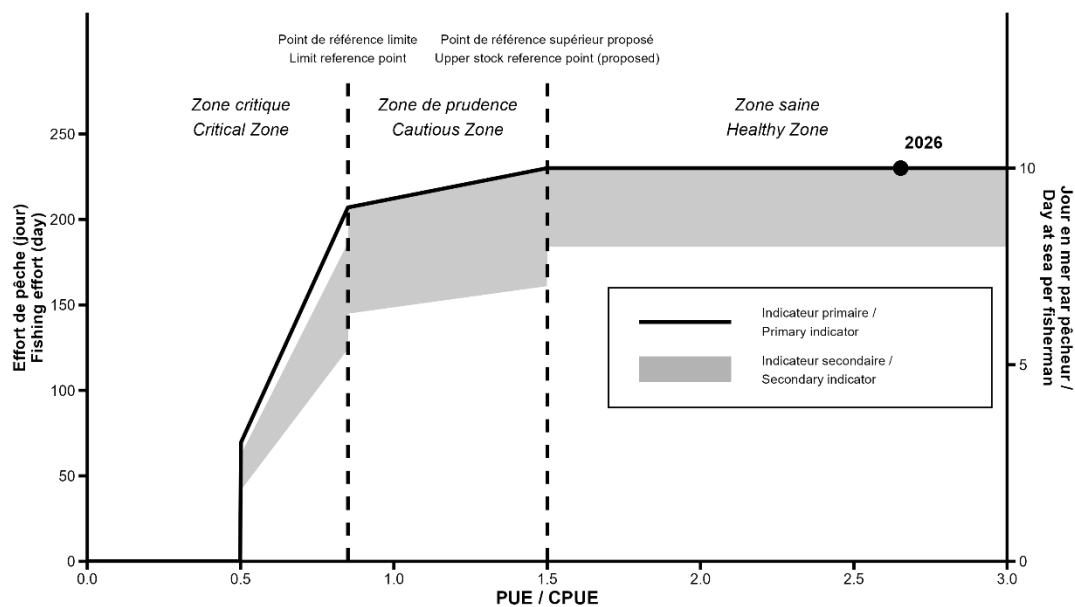


Figure 7. Effort de pêche maximal autorisé en 2026 suivant les règles de décision révisées.

Projections pour les zones 16E et 16F

Les projections du modèle pour les trois prochaines années indiquent que la biomasse augmenterait, mais demeurerait dans la zone critique sous des scénarios de moins de 10 t et 2 t pour les zones 16E et 16F respectivement (Tableau 1).

Tableau 1. Projections de la modélisation de 2025 et 2028 pour les zones 16E et 16F selon les trois scénarios de capture. B/B_{RMD} est la prédiction du ratio de la biomasse de l'année sur la biomasse au rendement maximal durable et Zone critique (%) indique la probabilité que le stock se situe dans la zone critique selon l'année et le scénario.

Zone	Scénario	2025		2028	
		B/B_{RMD}	Zone critique (%)	B/B_{RMD}	Zone critique (%)
16E	C0	0,22	98,5	0,30	87,7
	C5	0,22	98,5	0,28	91,0
	C10	0,22	98,5	0,27	93,4
16F	C0	0,17	96,9	0,22	93,0
	C1	0,17	96,9	0,21	93,5
	C2	0,17	96,9	0,21	94,0

PROCÉDURE POUR LES MISES À JOUR DES ANNÉES INTERMÉDIAIRES

Pour la zone 20A, une mise à jour de l'état du stock ainsi qu'une recommandation de l'effort de pêche maximal conformément aux règles de décision sera produite pendant les années intermédiaires.

Aucune mise à jour ne sera produite pour les autres zones de pêche.

La prochaine évaluation complète est prévue en 2029.

AUTRES QUESTIONS DE GESTION

L'approche de conservation pour la gestion du stock de la zone 20A, développée en 2010, a été révisée en 2026 et s'aligne maintenant avec le cadre décisionnel pour les pêches intégrant l'AP.

Une révision des règles de décision a débuté en 2025 afin d'en valider l'efficacité après 15 ans d'application. Cette démarche fait suite à l'imposition d'une limite annuelle de 230 jours de pêche pour les saisons de pêche 2021 à 2025, alors que les règles de décision en vigueur permettaient entre 252 et 430 jours de pêche par année au cours de cette période.

L'instauration de cette limite a entraîné une augmentation rapide de la PUE commerciale, faisant passer l'indicateur primaire de la zone de prudence à la zone saine entre 2021 et 2025. À la suite de consultations, il a été décidé de conserver les points de référence limite et supérieur, tout en fixant un effort maximal autorisé de 230 jours de pêche, plutôt que le plafond de 430 jours prévu dans les règles de décision initiales.

SOURCES D'INCERTITUDE

Pour la majorité des zones de pêche, l'avis sur le stock est basé sur très peu d'informations, dû au faible effort de pêche déployé et l'absence d'indicateurs indépendants de la pêche récents.

Dans les zones 16E et 16F, les indicateurs et le modèle de surplus de production sont calculés à l'échelle de la zone exploitée depuis 1999 alors que l'effort de pêche, les taux de recrutement, de croissance et de survie, les trajectoires temporelles des densités de pétoncles, le poids de muscle par pétoncle et le moment de frai peuvent varier entre les gisements à l'intérieur d'une même zone. L'absence de considération des paramètres spécifiques à chaque gisement pourrait mener à des surexploitations et des déplétions localisées.

LISTE DES PARTICIPANTS DE LA RÉUNION

Name	Affiliation
Arseneau, Alain	Association des pêcheurs de pétoncle des Îles-de-la-Madeleine
Belley, Rénald	MPO – Science
Bermingham, Tom	MPO – Science
Bourdages, Hugo	MPO – Science
Couillard, Catherine	MPO – Science
Cyr, Charley	MPO – Science
Desgagnés, Mathieu	MPO – Science
Dumas, Jacqueline	MPO – Science
Gianasi, Bruno	MPO – Science
Gravel-Brunet, Camille	MPO – Science
Huard, Georges	Pêcheur de la zone 18B
Labbé-Giguère, Stéphanie	MPO – Gestion des pêches
Loboda, Sarah	MPO – Science
Poitevin, Pierre	UQAR
Rivard, Julie	MPO – Science
Roy, Marie-Josée	MPO – Gestion des pêches
Roy, Virginie	MPO – Science
Sean, Anne-Sara	MPO – Science
Senay, Caroline	MPO – Science
Sonier, Rémi	MPO – Science
Tamdrari, Hacène	MPO – Science
Théberge, Alexandre	MPO – Science
Vanier, Caroline	MPO – Science

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS

- Belley, R., Sean, A.-., et Bermingham, T. 2026. [Détermination d'un point de référence limite pour le pétoncle d'Islande de la zone 16E](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2026/011. vii + 29 p.
- Belley, R., Sean, A.-S. et Théberge, A. En préparation. Évaluation des stocks de pétoncles des eaux côtières du Québec en 2025 : données de la pêche commerciale, des relevés de recherche et des pêches exploratoires. Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech.
- MPO. 2010. [Évaluation des stocks de pétoncle des eaux côtières du Québec en 2009](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Avis sci. 2010/044.
- MPO. 2023. [Évaluation des stocks de pétoncles des eaux côtières du Québec en 2022](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Avis sci. 2023/034.
- MPO. 2025a. [Développement de l'approche de précaution du stock de pétoncle d'Islande de la zone 16F sur la Côte-Nord du Québec](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Rép. des Sci. 2025/034.
- MPO. 2025b. [Mise à jour de l'état du stock de pétoncle dans la sous-zone 20A aux Îles-de-la-Madeleine en 2024](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Rép. des Sci. 2025/016.
- Roy, M.-A. 2005. Caractéristiques génétiques des principaux gisements de pétoncle géant (*Placopecten magellanicus*) à l'échelle du golfe du Saint-Laurent : analyse à l'aide de marqueurs microsatellites. Mémoire. Rimouski, Québec, Université du Québec à Rimouski, Institut des sciences de la mer de Rimouski, 142 p.
- Trottier, S., Bourdages, H., Goudreau, P., et Brulotte, S. 2017. [Évaluation des stocks de pétoncle des eaux côtières du Québec en 2015 : données de la pêche commerciale, des relevés de recherche et des pêches exploratoires](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2017/037. xvi + 176 p.

CE RAPPORT EST DISPONIBLE AUPRÈS DU :

Centre des avis scientifiques (CAS)
Région du Québec
Pêches et Océans Canada
Maurice Lamontagne Institute
P.O. Box 1000
Mont-Joli (Québec)
Canada G5H 3Z4

E-Mail: dfo.csaquebec-quebeccas.mpo@dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/

ISSN 1919-5117

ISBN 978-0-662-40708-9 N° cat. Fs70-6/2026-036F-PDF

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du
ministère des Pêches et des Océans, 2026

Ce rapport est publié sous la [Licence du gouvernement ouvert – Canada](#)



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2026. Évaluation des stocks de pétoncles (*Placopecten magellanicus* et *Chlamys islandica*) des eaux côtières du Québec en 2025. Secr. can. des avis sci. du MPO. Avis sci. 2026/036.

Aussi disponible en anglais:

DFO. 2026. Scallop (*Placopecten magellanicus* and *Chlamys islandica*) Stock Assessment in Quebec Coastal Waters in 2025. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Sci. Advis. Rep. 2026/036.